Vuache SIV

L'Echo du Vuache

N° 10 – Juillet 2019

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache

AU SOMMAIRE :

➔ Edito du Président

➔ Un nouveau Contrat de Territoire ENS

➔ Les génisses de la ferme du Sabot de Vénus ont rejoint les alpages du Vuache

➔ 320 écoliers en balade dans la nature pour la Rando-Vuache 2019

➔ Un hôtel à insectes « trois étoiles » dans le verger communal de Vers

➔ Balade botanique sur le Mont de Musièges, de l'autre côté de la faille…

➔ Inaugurations des Vergers communaux de Clarafond-Arcine et de Valleiry

➔ Bilan du suivi des nichoirs du SIV

➔ Eté 2019 : Rendez-vous avec la nature !

➔ Histoires d'autrefois au Pays du Vuache : *À Dzingy, le conte est bon…*

EDITO DU PRESIDENT

Voici l'été, saison idéale où nos rythmes de vie se calment un peu.

L'occasion de redécouvrir notre proche environnement, avec une nature beaucoup plus riche et singulière qu'il n'y paraît. Comme nous le montre la triste image des hérissons écrasés sur nos routes, la faune sauvage vit, discrète mais nombreuse, à deux pas de nos maisons. Des animaux de toutes tailles, des insectes aux mammifères, traversent nuitamment nos jardins et se faufilent sur nos voiries, profitant de nos bonnes résolutions en matière de réduction des éclairages nocturnes.

Un été, c'est aussi l'opportunité de s'immerger dans la remarquable nature du Pays du Vuache. Avec les 170 kilomètres de sentiers balisés créés et entretenus par le Syndicat Intercommunal du Vuache, il y a de quoi faire ! De la balade digestive du dimanche après-midi à la solide randonnée du Tour du Vuache (26 kilomètres), il y en aura pour tous les goûts. Des boucles comme "de Nant en Rhône", "dans les couloirs du temps" ou "sur le sentier des douanes" vous ferons découvrir notre contrée sous un jour inédit, entre histoire, nature sauvage et biodiversité.

Au niveau du SIV, cet été est à marquer d'une pierre blanche. En effet, le 30 août prochain, le syndicat du Vuache, tout comme son homologue du Salève, signera son Contrat de Territoire avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie. La Communauté de Communes du Genevois et le Canton de Genève se sont également engagés dans ce Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) qui, pour le SIV, s'inscrit dans le prolongement des nombreuses actions déjà réalisées depuis une vingtaine d'années. Vous pourrez le découvrir en pages 3 et 4.

Comme l'ont montré les chaleurs caniculaires de la fin du mois de juin - avec notamment une température de 11° au sommet du Mont-Blanc (au lieu de -7° en cette saison) et des parapentistes qui ont profité de courants ascendants inédits pour aller se poser sur le toit de l'Europe ! -, le réchauffement climatique n'est pas une "fake news" diffusée par quelques écolos arriérés, mais bien une réalité qui va modifier en profondeur notre façon de vivre. Espérons que ce choc climatique (canicule, orages, pluies diluviennes, etc.) va provoquer une réaction salutaire de nos élites au niveau mondial.

Heureusement, la nouvelle génération semble prendre ce combat à bras le corps. A l'image de la lycéenne suédoise Greta Thunberg, des centaines de milliers de jeunes défilent dans les rues des villes pour exiger des gouvernants qu'ils mettent rapidement en place une politique efficace contre le réchauffement climatique. Mais au-delà de cet enjeu, cette future ligne politique devra aussi placer la biodiversité au cœur de ses actions, car si celle-ci continue à s'appauvrir, nous allons au-devant de nouvelles catastrophes.

Enfin, ce dixième "Écho du Vuache" (déjà !) présente, comme à l'accoutumée, la riche actualité du SIV. Vous y découvrirez la réalisation d'un hôtel à insectes au cœur d'un verger, une balade dans la belle nature du Mont de Musièges, la Rando-Vuache de centaines d'écoliers ou l'inauguration de deux nouveaux vergers communaux. Il y en avait pour tous les goûts, avec des participants visiblement ravis de se reconnecter à Dame Nature !

Bel été à vous tous !

Dominique Ernst, président du SIV

UN NOUVEAU CONTRAT DE TERRITOIRE ESPACES NATURELS SENSIBLES

Depuis de nombreuses années, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) assure la gestion de plusieurs milieux naturels remarquables sur son territoire :

- Le site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache »,
- Des sites protégés par Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) : « Teppes de la Repentance et Crêt de Puits », « Vigne des Pères », « Champ Vautier »,
- Des zones humides forestières de plaine,
- Des corridors biologiques.

En 2016, à travers le nouveau schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département de la Haute-Savoie a réaffirmé son souhait de soutenir les collectivités territoriales chargées de gérer les espaces naturels.

Après un premier contrat signé en 2014, le SIV vient donc de finaliser un nouveau programme d'actions, pour une période de 5 ans (2019 – 2023), sur le territoire « Vuache – Champagne – Genevois ». En effet, il semblait important à travers ce nouveau Contrat de Territoire ENS (CTENS) de poursuivre d'une part les actions mises en place par le SIV (restauration et entretien des milieux naturels, animations scolaires et grand public, suivis scientifiques, communication, etc.) et d'autre part d'assurer une continuité aux opérations initiées dans le Contrat Corridors Biologiques « Champagne Genevois » (2012 – 2017), aux côtés de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et de la République et Canton de Genève.

Le CTENS « Vuache – Champagne – Genevois » concernera donc les onze communes membres du SIV (plus les communes de Chessenaz, Contamine-Sarzin et Musièges, pour partie) et sept communes suisses de la Champagne genevoise. Il sera piloté par le SIV pour la partie française et par la République et Canton de Genève pour la partie suisse.

Les objectifs retenus pour le contrat sont :

- La conservation du patrimoine naturel du Pays du Vuache, y compris la conservation et/ou la reconquête de la fonctionnalité des corridors écologiques,
- La valorisation des espaces naturels et l'accueil du public,
- L'amélioration de la connaissance,
- La conservation des vergers traditionnels,
- L'animation du projet.

Ils sont déclinés en 32 fiches actions.

Outre la poursuite des opérations de gestion des praires sèches, des zones humides et des friches à molinie sur argile, l'originalité de ce contrat tient dans sa dimension transfrontalière. On y trouve en effet des actions en lien avec le site de l'Etournel (à cheval entre la Haute-Savoie et l'Ain) et des opérations liées à l'Ecopont de Viry (passage à faune au-dessus de l'autoroute A40). Le contrat prévoit également un certain nombre d'actions de sensibilisation, notamment auprès des enfants, ainsi que des aménagements pour valoriser le patrimoine naturel du territoire. Enfin il permettra d'enrichir l'état de connaissance sur la biodiversité locale, à travers différentes études sur la faune et sur la flore.

Le montant total du programme d'actions s'élève à environ **775 000 €,** avec une aide départementale de près de 60 % et une participation des chefs de file, SIV et Canton de Genève, respectivement de 14 et 13 %.

Mais cet ambitieux projet n'aurait pu aboutir sans l'obtention de financements complémentaires, apportés par le Fonds Vitale Environnement (Services Industriels de Genève) et la Société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés !

UN NOUVEAU CONTRAT DE TERRITOIRE ENS (SUITE)

Le Marais de l'Etournel

Parmi les actions phares du contrat, celle qui concerne le site de l'Etournel mérite une attention particulière.

Rappelons que sur la commune de Vulbens, la rive gauche du Rhône est inclue dans le périmètre du site Natura 2000 du "Marais de l'Etournel" (confondu avec celui de l'Arrêté Interpréfectoral de Protection de Biotope). Celui-ci bénéficie d'un Plan de Gestion / Document d'objectifs, élaboré et mis en œuvre par le Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Jura, gestionnaire du site.

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a souhaité que la partie haut-savoyarde du marais soit labellisée « Espace Naturel Sensible » et qu'elle bénéficie d'opérations de valorisation, complémentaires à celles déjà réalisées dans le département de l'Ain.
Ainsi, il est envisagé de créer un observatoire de l'avifaune sur une parcelle communale située au lieu-dit « Au Borgey » (Vulbens), près du centre équestre de Collogny. Cet aménagement permettra d'accueillir le public et de lui présenter la diversité des oiseaux (sédentaires, de passage ou hivernants) présents sur le marais.

Parallèlement, le SIV s'intéressera également aux forêts riveraines du site (Collogny et Moissey) et aux coteaux situés au sud, afin d'évaluer le patrimoine naturel de ces milieux périphériques (diagnostic écologique) et de proposer d'éventuelles actions de gestion.

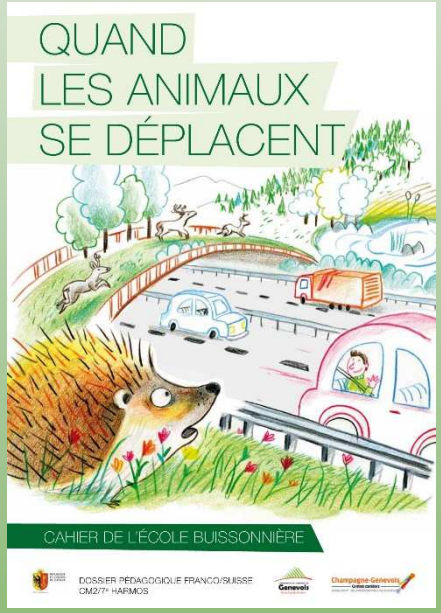

Quand les animaux se déplacent !

La 19ème fiche action du contrat, cofinancée par le Département de la Haute-Savoie et la société ATMB, a pour objectif de sensibiliser les enfants sur la thématique des Corridors biologiques, et notamment sur l'écopont de Viry, qui va prochainement être mis en service au-dessus de l'autoroute A40.

Pour cela, des animations scolaires sont programmées sur les 5 prochaines années, à raison d'une journée d'animation par commune et par an. Soit 55 journées, qui seront assurées par l'association d'éducation à l'environnement « Apollon74 ». Pour l'occasion, chaque élève se verra offrir un « *Cahier de l'école buissonnière* » de 24 pages, créé par la CCG et l'Etat de Genève, et qui permet de découvrir de façon ludique les enjeux des corridors biologiques. Les enseignants disposeront quant à eux d'un dossier pédagogique de 64 pages.

Edition d'un catalogue sur la grande faune du Vuache

Enfin, une des dernières actions du contrat consistera à rassembler au sein d'un même ouvrage l'état des connaissances herpétologiques (amphibiens et reptiles), ornithologiques (oiseaux) et mammalogiques (mammifères) sur le massif du Vuache et permettre ainsi au grand public d'accéder à ces informations.

Cet ouvrage fera suite au Catalogue floristique « *Le Vuache et ses plantes – Le nouveau Briquet* » coédité par la Société botanique de Genève et le SIV en 2016.

LES GENISSES ONT REJOINT LES ALPAGES DU VUACHE

Parties de la ferme du Sabot de Vénus, à Savigny, 11 génisses ont gaillardement gravi les pentes du Vuache, samedi 18 mai 2019, pour rejoindre l'alpage situé sur les hauteurs de Chaumont. C'est depuis Cessens, par un chemin forestier, que l'agriculteur Frédéric Fol et son équipe, accompagnés d'élus du Syndicat intercommunal du Vuache (SIV), d'habitants de Savigny, dont Béatrice Fol, la maire, et de propriétaires d'alpages, ont conduit les bêtes à travers bois.

Aujourd'hui réhabilités, ces alpages étaient autrefois menacés de disparition. Car bien loin du Salève et de ses 1013 hectares d'alpages, le Vuache, comme pour la plupart des montagnes de moyenne altitude de la région, a vu la surface de ses prairies d'altitude diminuer de façon importante depuis les années 1950. A cause de l'évolution des pratiques agricoles, ces alpages ont été peu à peu abandonnés. D'un point de vue écologique, cet abandon est dommageable pour la biodiversité du massif, car ces prairies présentent une flore remarquable.

C'est pourquoi le Syndicat intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (aujourd'hui le SIV) a lancé dès 2002 des opérations de réhabilitation. Grâce à des conventions de gestion signées avec les propriétaires, huit hectares d'alpages sur les hauteurs de Chaumont ont pu être ainsi réhabilités et sont aujourd'hui entretenus durant la belle saison par un troupeau de génisses. Des travaux de débroussaillement, pour empêcher l'extension d'arbustes ligneux, mais également la mise en place d'une réserve d'eau de 30 m3 (citerne souple autoportante) en complément à une petite source existante, permettent aux génisses de rester sur place jusqu'à la fin de l'été.

A l'initiative du SIV, le conseil départemental s'est porté acquéreur en 2017 de la partie sommitale des pâturages (4 ha), qui est ainsi devenue le 10ème site ENS (Espace Naturel Sensible) propriété de la collectivité territoriale.

320 ECOLIERS EN BALADE DANS LA NATURE POUR LA RANDO-VUACHE 2019

Depuis trois ans, de nombreuses classes des écoles de notre territoire partent à la découverte de la riche nature du Pays du Vuache.

Après deux éditions sur le Sentier Nature du Vuache, la Rando Vuache 2019 avait lieu cette année sur la boucle « de Nant en Rhône », située sur le territoire des communes d'Éloise et de Clarafond-Arcine.

C'est Nathalie Schultz, directrice de l'école de Chevrier, qui a supervisé l'organisation de cette sortie scolaire. Un projet plus ambitieux que les années précédentes, répartis sur deux journées et avec 580 enfants inscrits, venant des écoles de l'ouest du territoire de la CCG et de Saint-Julien.

Si la deuxième journée a malheureusement dû être annulée à cause du mauvais temps, ce sont tout de même 320 enfants qui ont participé à la première randonnée, le mardi 4 juin 2019, en provenance des écoles de Chevrier, Vulbens, Dingy-en-Vuache, Chênex et Saint-Julien-en-Genevois (Prés de la Fontaine). Trois parcours étaient proposés en fonction du niveau scolaire des enfants : CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2.

Pour les plus courageux, le départ avait lieu à Arcine, puis direction Éloise par les crêtes de Trainant et le hameau de Fruitière. À Éloise, les enfants poursuivaient leur promenade pour rejoindre le superbe Pont de Grésin, qui franchit le Rhône entre Haute-Savoie et Ain.

Après une pause pique-nique bien méritée dans la fraicheur des sous-bois, vers 13h30, tous les enfants étaient rassemblés sur ce pont impressionnant pour effectuer une danse et un chant.

Au cours de la balade, dotée de 16 panneaux d'interprétation installés par le SIV, des intervenants étaient présents pour approfondir les explications. Accueillant les écoliers, ils ont notamment évoqué l'histoire du pont de Grésin ou des pertes du Rhône, les plantes indigènes dans l'artisanat traditionnel, la vie des paysans d'autrefois, les quatre éléments au potager ou la lecture du paysage.

UN HÔTEL A INSECTES DANS LE VERGER COMMUNAL DE VERS

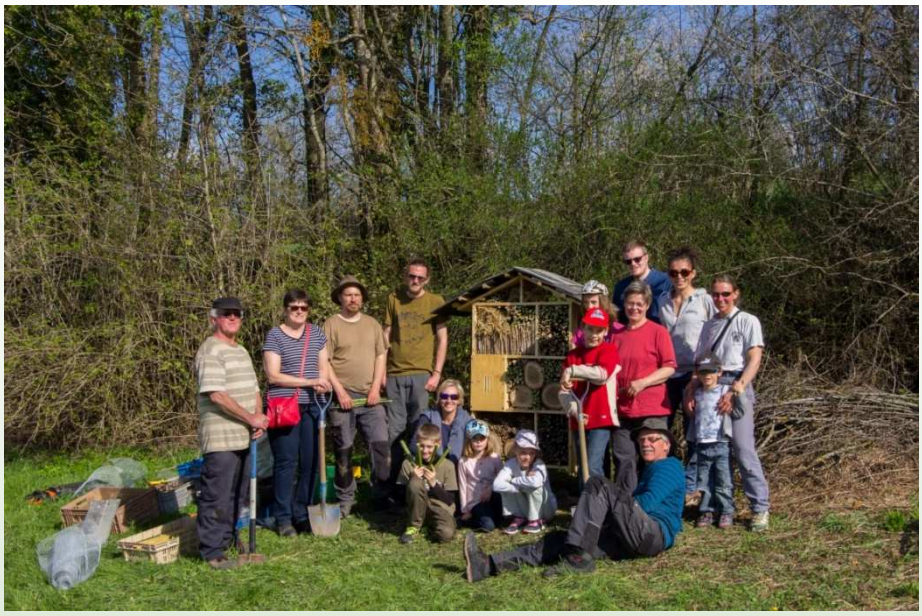

Proposée par le SIV dans le cadre du programme d'animations « Espaces naturels sensibles » du Conseil départemental, la construction d'un hôtel à insectes a mobilisé les énergies, mercredi 17 avril 2019, dans le verger communal de Vers.

Ce dernier, planté par les écoliers en 2003, a aujourd'hui belle allure, avec ses quinze grands arbres fruitiers haute-tige de variétés anciennes et locales. La construction et l'installation de cet hôtel à insecte ont été pilotée par Luc Méry et par des bénévoles de l'association Apollon 74, avec le soutien de la municipalité et l'aide d'habitants de la commune.

Après l'installation du cadre en bois, en forme de maison, avec un toit à deux pans, les participants ont rempli les espaces disponibles avec toutes sortes de matériaux : bois, bambou, carton, pommes de pin, branches creuses, etc. Cet hôtel à insectes, installé près de la mare du verger, offre désormais un abri et un espace de reproduction bienvenus pour toutes sortes d'insectes. Leur présence contribuera à favoriser la biodiversité du verger (nourriture pour les oiseaux, lutte contre les parasites, etc.) mais aussi la pollinisation des arbres fruitiers.

BALADE BOTANIQUE SUR LE MONT DE MUSIEGES, DE L'AUTRE CÔTE DE LA FAILLE ...

Une vingtaine de personnes a participé à la sortie naturaliste « De l'autre côté de la Faille », proposée par le SIV le samedi 25 mai 2019, dans le cadre du programme d'animations ENS du Département.

En compagnie du botaniste Jacques Bordon et de l'équipe des Amis de Contamine-Sarzin, les participants ont gravi le Mont de Musièges, modeste mais intéressante montagne située à l'extrémité sud-est du site Natura 2000 du "Massif du Mont-Vuache", pour en découvrir la géologie, la faune et la flore.

Avec la passion qui l'anime, Jacques Bordon a détaillé la plupart des espèces de fleurs et d'arbres rencontrés, tout en profitant d'un joli point de vue sur le Vuache pour montrer où se situait la faille du même nom et évoquer son histoire géologique et ses secousses sismiques.
Lors de cette sortie, il fut également question de la faune présente sur le massif et de l'oppidum allobroge de Musièges, dont il subsiste quelques vestiges sur les hauteurs du mont.

INAUGURATIONS DES VERGERS COMMUNAUX DE CLARAFOND-ARCINE & DE VALLEIRY

Et deux de plus ! Après le verger communal de Savigny planté en décembre 2017, le SIV, en collaboration avec l'association Apollon74 et les municipalités de Clarafond-Arcine et de Valleiry, a piloté la création de deux nouveaux vergers traditionnels sur le territoire du Vuache.

A Valleiry, une ancienne douane transformée en verger !

Le 29 novembre 2018, les élèves de CM1 de l'école primaire de Valleiry (classe de Céline Dufour) plantaient huit arbres fruitiers d'anciennes variétés : trois pommiers, un cerisier, un prunier, un noyer et deux poiriers, dont le célèbre poirier « Blesson ». Cette poire très ancienne, née en Haute-Savoie, est considérée traditionnellement comme la meilleure poire pour fourrer les « rissoles », pâtisseries très appréciées en hiver.

Vous découvrirez ce verger le long de la route départementale 1206, sur la parcelle communale située à l'entrée Est de Valleiry (derrière le Carrefour Market), où a déjà été installé un hôtel à insectes. A cet emplacement, il y a une trentaine d'années était implantée une douane de zone, dont certains habitants gardent un mauvais souvenir, car « *les contrôles étaient tatillons et les douaniers vérifiaient tout !* ».

L'inauguration du verger s'est déroulée le jeudi 4 juillet en fin d'après-midi, en présence des enfants et des différents partenaires du projet, avec la découverte du panneau d'accueil en forme de pomme et la pose de plaques d'identifications des variétés.

A Clarafond-Arcine, un verger à côté de l'école

Le 1er avril 2019, en présence d'une grande partie des enfants de l'école et de plusieurs animateurs de l'association Apollon74, le 25ème verger communal des syndicats du Salève et du Vuache était installé à Clarafond-Arcine, sur un terrain communal situé entre le groupe scolaire et le bâtiment des services techniques. 12 arbres fruitiers étaient ainsi plantés. 6 arbres « demi-tige » : un cerisier Précoce, un cognassier Champion, un poirier Blesson, un néflier, un pêcher Vigne Blanche et un prunier Reine Claude Dorée, ainsi que 6 arbres « tige » : 4 pommiers (Transparente Blanche, Croison de Boussy, Api Etoilé et Grand Alexandre de Savoie) et 2 poiriers (Mouille Bouche et Curé). Compte tenu de la proximité de la forêt (riche en cervidés), les techniciens du SIV ont mis en place une protection autour de chaque arbre.

L'inauguration du verger s'est déroulée le samedi 29 juin en présence des enfants et de leurs parents, des élus de la commune et des représentants des structures partenaires : SIV, Apollon74 et Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie.

BILAN DU SUIVI DES NICHOIRS DU SIV

Ce printemps, lors d'une réunion du comité syndical, Monsieur Christian Prévost de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74) a exposé aux délégués les résultats 2018 du suivi des nichoirs du SIV.

Rappelons que de 1994 à 1999, 90 nichoirs à passereaux ont été installés dans le massif du Vuache par l'Office National des Forêts (ONF). Le suivi ornithologique a débuté dès 1995. A partir de 2011, les vieux nichoirs en bois ont tous été remplacés par des nichoirs en béton de bois.

Par ailleurs, de 2008 à 2010, 10 gites artificiels pour chauves-souris, ont également été posés.

RESULTATS ORNITHOLOGIQUES :

Mésange charbonnière : Ce sont 24 couples (16 en 2017) qui ont réussi une première nichée en 2018 puis 2 autres ont produit une nichée tardive. L'envol des jeunes donne la date moyenne du 31 mai, à comparer avec le 19 mai en 2017. Le taux de réussite est de 84 %. La nichée moyenne est de 7.3 jeunes.

Mésange bleue : 19 couples se sont reproduits en 2018. Avec un taux de réussite de 91% et une nichée moyenne de 8,1 jeunes (7,1 en 2017). Il y a, bien sûr, un écart de date d'envol par rapport à l'année passée, 1er juin en 2018 et 19 mai en 2017. Une seule seconde ponte cette année, mais ce sera un échec ; la mésange bleue réalise rarement cette deuxième nichée.

Mésange noire : 10 couples se reproduisent (23 en 2017) la nichée moyenne est de 7,7 jeunes. 75% (18 % en 2017) des couples feront une seconde nichée. Cette dégringolade du nombre de couple est en partie compensée par les secondes nichées et les nichées tardives.

Sitelle torchepot : 3 couples se reproduisent, la nichée moyenne est de 7,5, avec 68% de réussite. Mais ce sont 4 couples (8 en 2017) qui tentent une nichée.

Grimpereau des jardins : 1 couple se reproduit au Dauzet (Chaumont), dans un nichoir spécifique.

Bilan : En 2018, 481 jeunes (482 en 2017) se sont envolés des nichoirs du SIV élevés par 66 couples d'oiseaux (81 en 2017). Les mésanges charbonnières, bleues et noires se partagent l'essentiel de la reproduction malgré l'effondrement des couples de mésange noire. Les sittelles reviennent à des effectifs plus faibles. Ces résultats sont constatés les 24/05, 27/06, 08/08 et 15/10.

BILAN DU SUIVI DES NICHOIRS DU SIV (SUITE)

RESULTATS MAMMALOGIQUES :

Les données suivantes concernent 4 espèces de mammifères : 2 chiroptères et 2 rongeurs.

Les chauves-souris sont l'**Oreillard roux** et le **Murins de Bechstein**. Ce sont des insectivores.

Avec 34 individus en juillet cette année les effectifs des oreillards ont été les plus nombreux depuis 2009, date à laquelle la colonie est apparue pour la première fois en forêt de Savigny.

Par contre les murins de Bechstein ont été peu visible à Chaumont, mais, petit à petit ils occupent de plus en plus de nichoirs (9).

Les rongeurs sont le **Muscardin** et le **Loir** (famille des Gliridés). Ils utilisent régulièrement les nichoirs une fois les jeunes oiseaux envolés, et les gites à chauves-souris en tout temps.

Pas de famille de muscardin en 2018, très en retrait sur le Vuache.

Par contre les loirs sont nombreux et prolifiques, 11 familles donnent naissance à 49 jeunes. 1 individu est observé sur le site du Dauzet à Chaumont ou jamais il n'avait été observé dans les nichoirs.

Conclusion : Tous les voyants sont au vert quant à l'occupation des nichoirs. Les oiseaux n'ont jamais été aussi nombreux. Il en est de même pour les 2 espèces de chauves-souris.

Le bilan est très contrasté pour les Gliridés où les loirs établissent un record de naissance, et les muscardins une baisse notoire des observations.

Depuis le 1er janvier 2019, la LPO Haute-Savoie est devenue l'une des huit délégations départementales de la LPO coordination Rhône-Alpes.

ETE 2019 : RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE !

Cet été, dans le cadre du programme départemental de valorisation des Espaces Naturels Sensibles auprès du grand public, le SIV vous propose trois rendez-vous avec la nature :

Samedi 31 août de 14h à 18h - RDV sur le parking de l'église de Viry : « *La vie bruyante des sauterelles et des criquets* ». Au côté de Luc Mery (association Apollon74), venez découvrir la diversité des Orthoptères (sauterelles, criquets, etc.) présents dans le biotope protégé du Crêt de Puits, étonnante friche à molinie sur argile de la commune de Viry.

Dimanche 1er septembre de 14h à 18h - RDV sur le parking de l'église de Clarafond-Arcine : « *En quête de traces d'animaux sur le piémont du Vuache* ». Au départ du lieu-dit « Les Grandes Chises » situé au pied des falaises du versant sud-ouest du massif du Vuache, devenez enquêteur à la recherche d'indices de présence de la faune sauvage : empreintes, poils, plumes et traces diverses seront passés à la loupe ! Animation proposée par l'association Apollon 74 et la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine (SEPNS).

Samedi 7 septembre de 14h à 18h - RDV sur le parking de l'église de Viry : « *La vie intense et secrète du sol* » : Saviez-vous qu'une pincée de terre contient plus d'habitants que l'humanité compte d'individus ? En compagnie de deux spécialistes, pénétrez dans l'univers secret du sol et venez découvrir la vie intense qui s'y développe ! Prélèvements d'échantillons à la Vigne des Pères (Viry), puis analyses en salle. Animation proposée par Apollon 74 et la SEPNS.

Ces animations gratuites sont financées par le Département de la Haute-Savoie et le SIV. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau. Les inscriptions sont obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

LE 21 SEPTEMBRE : NETTOYONS LA NATURE DU VUACHE !

Le 21 septembre 2019, le Syndicat Intercommunal du Vuache s'associe au « World CleanUp Day », évènement planétaire consacré au nettoyage de la planète.

« ***Le temps est venu d'une prise de conscience globale*** ».

Comment accepter de voir toujours plus de déchets abandonnés dans notre environnement ? A l'échelle planétaire, si des milliards sont dépensés chaque année pour la collecte et le traitement des déchets, la situation ne s'améliore pas : entre la prolifération des déchèteries sauvages et les incivilités quotidiennes, il faut recommencer sans cesse le nettoyage des espaces naturels.

Il est par conséquent grand temps qu'une mobilisation générale se mette en place pour faire changer les comportements et pour questionner l'avenir de l'humanité.

Le World CleanUp Day est une journée internationale de nettoyage de la planète, qui a lieu simultanément dans 150 pays. L'association World CleanUp Day-France est chargée de la promotion de cette journée dans notre pays.

Ce mouvement mondial de citoyens permet à tous les participants d'unir leurs forces pour ramasser des déchets et pour lutter ainsi contre les dépôts sauvages. Il s'agit d'organiser localement et partout dans le monde des opérations de nettoyage le même jour, **le 21 septembre 2019**. L'objectif ? Provoquer une prise de conscience globale par l'action. C'est une action simple et concrète, mais qui est une première étape pour engager des changements plus importants.

L'ambition, au-delà de cette journée, est de mettre en lumière l'ensemble des initiatives menées tout-au-long de l'année à travers la France par des associations et des organisations qui portent des solutions pour mieux produire, mieux consommer, mieux/moins jeter.

En 2018, au côté de l'association Apollon74, le SIV a invité la population de Valleiry à nettoyer la commune et ses environs. Cette première dans le Pays du Vuache a eu un beau succès, avec de nombreux participants.

La deuxième édition se veut plus ambitieuse, en ciblant d'avantage de milieux naturels à nettoyer en différents lieux du Pays du Vuache et de ses onze communes.

Un programme détaillé des interventions sera publié par le SIV début septembre, nous espérons mobiliser un maximum de citoyens pour cette journée de nettoyage de notre nature.

Renseignements auprès du SIV ou sur :
https://www.worldcleanupday.fr/
https://www.facebook.com/NenJetezPlusCaDeborde/

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

À Dzingy, le conte est bon…

Il y a les contes de Perrault, d'Andersen ou des frères Grimm, mais ces histoires qui ont inspiré tant de films aux studios Disney ne sont que la petite partie visible du grand iceberg des récits de l'Humanité. Car aux temps d'avant les livres, d'avant la télévision et l'internet, la culture et les histoires des hommes se transmettaient essentiellement par voie orale, au travers de récits, de contes et de légendes racontés lors des longues soirées d'hiver où jeunes et anciens se retrouvaient pour gremailler (casser des noix) devant la cheminée.

Où que l'on soit sur terre, chaque pays, chaque contrée, chaque territoire a ses légendes, plus ou moins savoureuses et universelles selon la qualité de ceux qui les ont mises en forme et de ceux qui les racontent. En France, c'est pareil, chaque région a ses légendes, où l'on retrouve souvent des points communs d'un territoire à l'autre.

Le village de Desingy dans les années 1930

Et il arrive même parfois qu'un tout petit bout de pays soit un terreau fertile pour ces racontars d'autrefois. Encore faut-il qu'un passionné de culture orale, folkloriste ou ethnologue, ait la bonne idée de passer par là pour les collecter avant qu'elles ne disparaissent comme ont disparu les veillées.

Eh bien, cette chance d'avoir un bout de contrée riche en légendes, avec en prime un collecteur d'histoires qui passait par là, elle est arrivée au Pays du Vuache ! Ce territoire a pour nom Desingy – prononcez «Dzingy » ! – village à flanc de colline qui domine Frangy et regarde la façade méditerranéenne du Vuache. Et le cueilleur de légendes n'est autre que Félix Fenouillet, instituteur curieux de nature qui a terminé sa carrière à Desingy dans les dernières années du XIXe siècle.

Félix Fenouillet, un étonnant personnage

Né le 15 octobre 1842 à Pers-Jussy, commune de ce qui était alors le royaume de Piémont-Sardaigne, Félix Fenouillet est le fils unique d'un modeste couple de cultivateurs. L'enfant est doué pour les études, mais la famille est pauvre, il se contentera donc de l'école élémentaire de Pers-Jussy et de quelques leçons prodiguées par un professeur de La Roche-sur-Foron. Autodidacte, Félix dévore les livres d'occasion que son père acquiert de temps à autre chez un bouquiniste de Genève et se lance avec un certain succès dans la versification et l'écriture de chansons.

L'annexion de 1860 lui offre l'opportunité de se présenter à l'examen du Brevet de Capacité, à Annecy. Reçu, il est alors nommé instituteur à Contamine-sous-Marlioz (aujourd'hui Contamine-Sarzin) où il épousera plus tard la fille d'une des familles les plus honorables du pays. Lors de sa carrière d'enseignant, il sera successivement en poste à Saint-André de Boëge, Habère-poche, Éteaux, Thollon, avant de devenir directeur de l'école de Boëge, puis de celles de Seyssel et de Desingy, où il met en place un rucher communal, qui sera à l'origine de la fondation de la société d'apiculture de Haute-Savoie, avant de prendre sa retraite en 1899.

A côté de sa carrière d'instituteur, Félix Fenouillet consacrera beaucoup de temps à se documenter dans les domaines des techniques et des sciences. C'est en 1873 que paraît son premier ouvrage, *La géographie du département de la Haute-Savoie.* Destiné aux écoles, ce livre connait un certain succès qui encourage l'auteur à poursuivre dans cette voie. Son impressionnante production sera diverse et variée : *Histoire de la ville de Seyssel, le traitement de la vigne, monographie du patois savoyard, les engrais chimiques, manuel d'administration des fruitières, monographie de Desingy, manuel de comptabilité agricole, l'origine des noms de famille en Savoie, monographie de Savigny.*

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE)

Ces contes très locaux, parfois proches de ceux de Perrault ou des frères Grimm, ont été jugés comme remarquables par de grands folkloristes comme Charles Joisten ou Arnold Van Gennep. Ce dernier, qui est une sommité mondiale dans les domaines de la tradition orale, du folklore et des légendes, ne tarit pas d'éloges sur les Contes de Desingy recueillis par Fenouillet.

Voici la manière dont il les présente dans un texte publié en 1925 dans *Le Savoyard de Paris* (hebdomadaire parisien des Savoyards exilés, le plus fort tirage des journaux savoyards de l'époque.

« C'est un fait remarquable, mieux que cela, stupéfiant, qu'une seule localité dans nos deux départements ait fourni des contes populaires proprement dits, de même type que ceux de Perrault, de Grimm, de Cosqain, etc. Ils ont été recueillis de 1888 par feu Fenouillet, l'auteur de l'histoire de Seyssel et des monographies sur Desingy et sur Savigny, dans des conditions d'authenticité parfaite.

J'ai de lui une lettre sur ces conditions et suis certain qu'il ne peut y avoir supercherie. De plus, diverses expressions patoises prouvent que ces contes avaient pris racine dans le pays. Il est impossible aussi de supposer qu'ils sortent de recueils imprimés. Au surplus, plusieurs correspondants âgés, de la Semine et du Chablais, m'ont affirmé que dans leur jeune temps il courait des histoires semblables à celles de Desingy, mais qu'ils les ont oubliées.

Après cette présentation qui permet de mieux comprendre le contexte et l'intérêt de ces textes, voici deux des contes de Desingy, « la Ramée » et « Christophe et le Diable ». Pour ceux voudraient découvrir l'intégralité de ces récits étonnants, l'ouvrage « Contes et légendes au Pays du Vuache » est disponible sur le site internet du SIV et dans les maisons de la presse du secteur.

La Ramée

Il y avait une fois un vieux soldat appelé La Ramée, qui avait fait son service, et ne s'y plaisait plus. Un jour, il partit, et quand il fut un peu loin, il repensa qu'il avait laissé à la caserne sa chique, deux kilos de pain et 20 centimes. Il retourna et vit l'homme de chambre qui balayait. « Comment, vous balayez ma chique ? » Il la prit et la mit dans sa bouche. Puis il alla chercher son pain et ses 20 centimes. En sortant, il rencontra une fée qui lui demanda l'aumône, il lui donna son pain et ses deux sous. Alors la fée lui donna une baguette et lui dit : « toutes les fois que tu voudras quelque chose, tu diras : Par la vertu de ma baguette, que cela soit dans mon sac ! »

Il continua à marcher et passa devant un bureau de tabac. Il dit « par la vertu de ma baguette, qu'une livre du meilleur tabac soit dans mon sac ! » Alors il l'ouvre et trouve le paquet de tabac. Il le partage en deux et s'en met la moitié de chaque côté de la bouche.

Il continue sa marche et arrive vers une auberge et dit : « Par la vertu de ma baguette, que les meilleurs plats et les meilleurs vins de Bordeaux soient dans mon sac ! » Il dîna bien et mis le restant dans son sac, et le donna à un pauvre.

Il passa vers une maison où les gens pleuraient tous. Il leurs demanda ce qu'ils avaient. On lui répondit qu'ils avaient promis leur fille en mariage au diable. La Ramée dit : « Ce n'est rien, je me charge de lui. » À minuit le diable vient frapper à la porte : Pan, pan, pan. – Qui est là ? – C'est Lucifer.

– Qu'est-ce que vous voulez ? – Je veux la fille que l'on m'a promise. La Ramée répondit : « Tu ne l'auras pas ! »

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE)

Il alla chercher quatre maréchaux-ferrants, avec une enclume et leurs plus gros marteaux. À une heure après minuit, Lucifer vient frapper une seconde fois. – Qui est là ? – Le démon. Et il ouvrit et dit : « je veux la fille que l'on m'a promise. »

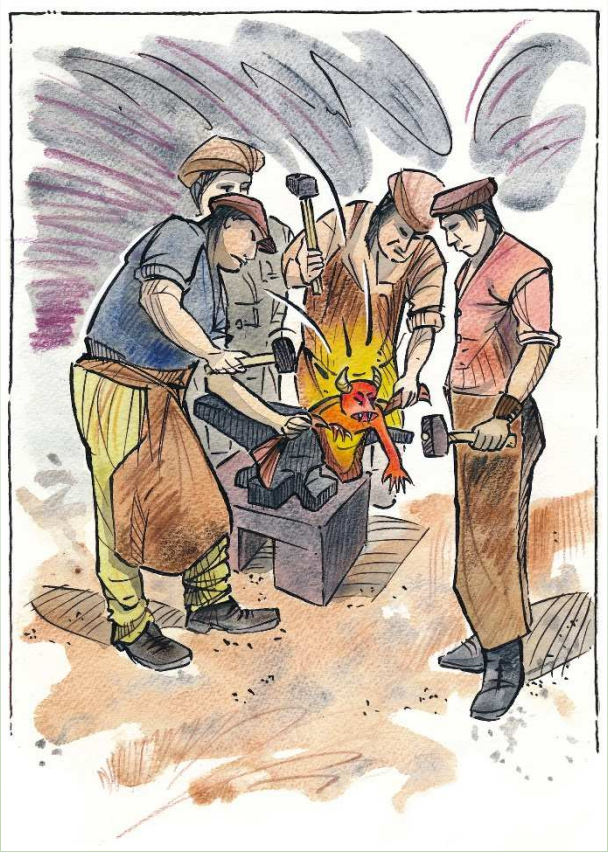

La Ramée dit : « Par la vertu de ma baguette, que le diable soit dans mon sac. » Alors il mit le sac sur l'enclume et les quatre maréchaux se mirent à le frapper avec leurs marteaux. Après une heure de travail, ils s'arrêtent pour boire une bouteille et lui disent : « En as-tu assez ? » Non ! Et les quatre hommes continuèrent à frapper à tour de bras. A la fin, on lui demanda : « En as-tu assez ? » Il dit alors que oui. Il paraît qu'on l'avait fait devenir aussi petit qu'un rat. Ainsi, la fille fut sauvée…

La Ramée partit avec son sac et sa baguette et prit le chemin de l'autre monde. Il alla frapper à la porte de l'enfer. – Qui est là ? – C'est La Ramée. Le diable criait de toutes ses forces : « N'ouvrez pas, il me finirait ! »

Ensuite, il alla frapper à la porte du purgatoire. On lui répondit qu'il n'y avait pas de place. Il alla frapper au Paradis. Saint-Pierre lui dit qu'il n'y avait pas de place. Mais La Ramée dit : « Vous n'auriez pas un petit coin pour y mettre mon sac ? » On lui dit que oui. Alors il dit : « Par la force de ma baguette que je sois dans mon sac ! » Et il fut dans le ciel !

Christophe et le Diable

Il y avait une fois un homme dénommé Christophe qui avait un champ. Un diable l'avait aidé à le travailler et ils devaient se partager le produit. La première année ils y semèrent du blé. Le diable dit qu'il voulait le dessous. Quand vint le moment de le moissonner, ils sont allés le couper et l'ont laissé sécher. Christophe prit tous les épis et laissa la paille au diable.

Peu après, le diable vint trouver Christophe et lui dit : « Fais-tu du bon pain avec ton blé ? Le mien ne vaut rien ». « Goûtez-en, dit Christophe, en voilà du tout frais ». Le diable le goûta et le trouva si bon qu'il en mangea six pains. Alors il lui dit : « L'année prochaine, je veux le dessus de la récolte ».

L'année suivante ils plantèrent des pommes de terre et le diable n'eut que les fanes. Il voulut voir si Christophe faisait de la bonne soupe avec sa part et il en mangea une marmite, disant que sa part ne valait rien. Puis il dit à Christophe : « Je vois que tu gagneras toujours ; nous allons nous battre ». « Je veux bien dit Christophe ; allons-nous placer dans le four ».

Le diable prit une longue perche, Christophe une baguette. Le diable avec sa longue perche ne pouvait pas la lever ; alors il voulut sortir et changer d'arme. Christophe accepta et prit la perche, mais il s'éloigna du diable et le frappa à grands coups sur les épaules.

Alors le diable dit : « Faisons un marché, celui qui fabriquera la plus belle bête aura le champ ». Christophe fit déshabiller sa femme, la roula dans du miel et ensuite dans des plumes. Le diable n'avait su faire qu'un canard en bois. Il fut forcé de reconnaître que l'autre bête était plus jolie que la sienne. Et Christophe eut le champ.